



N°3763
Entrée le 12.03.2026
Chambre des Députés
Déclarée recevable et urgence non-reconnue
Président de la Chambre des Députés
(s.) Claude Wiseler
Luxembourg, le 12.03.2026

Monsieur Claude Wiseler
Président de la
Chambre des Député·e·s
Luxembourg

Luxembourg, le 12 mars 2026

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets de poser une question parlementaire **urgente** à **Monsieur le Ministre des Finances** concernant **une déclaration de plusieurs États membres de l'UE sur la centralisation de la supervision financière.**

Selon des informations publiées ces derniers jours dans la presse nationale et internationale, les ministres des Finances de l'Allemagne, de la France, de l'Italie, de l'Espagne, des Pays-Bas et de la Pologne se seraient prononcés en faveur d'une supervision plus centralisée des marchés de capitaux au niveau européen. Cette question devrait également être abordée lors d'un sommet européen à Bruxelles la semaine prochaine.

Monsieur le Ministre s'est jusqu'ici montré fermement opposé à une telle évolution, craignant des répercussions négatives pour la place financière luxembourgeoise. Toutefois, le ralliement récent de plusieurs grands États membres semble indiquer que le rapport de forces au niveau européen évolue désormais en faveur d'une centralisation accrue de la supervision financière.

Dans ce contexte, je souhaiterais poser les questions suivantes :

- 1) **Quelle est la position du gouvernement sur la déclaration commune des six États membres ? Monsieur le Ministre estime-t-il qu'il est encore possible de constituer une minorité de blocage contre une centralisation accrue de la supervision des marchés de capitaux au niveau européen, au vu du soutien exprimé par plusieurs grands États membres ?**
- 2) **Quelle position le Luxembourg défendra-t-il lors du sommet européen de la semaine prochaine sur cette question ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Sam TANSON
Députée